COMMUNE DE TORCÉ

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 035-213503386-20251208-062_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit décembre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Yannick Fouet, maire.

Etaient présents : M. Yannick Fouet, M. Gérard Pairel, Mme Bernadette Reucheron, M. Denis Planchais, Mmes Anne-Françoise Marion, Wennaële Marion, M. Jean-Jacques Pirot, Mme Céline Le Dortz, M. Emmanuel Heinry, Mmes Myriam Doudet, Séverine Renaux, Nathalie Lebreton, MM. Dominique Perette, Julien Bétin.

Etaient absents : M. Gaëtan Huline

Date de convocation : 02 décembre 2025

Nombre de conseillers

- en exercice : 15
- présents : 14
- votants : 13
- absents : 01
- pouvoirs : 00

Mme Bernadette Reucheron a été nommée secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

062-2025	**AFFAIRES FONCIÈRES – CESSION D'UNE BANDE DE TERRAIN RUE DES GENÊTS**

M. Jean-Jacques Pirot ne prend pas part au vote.

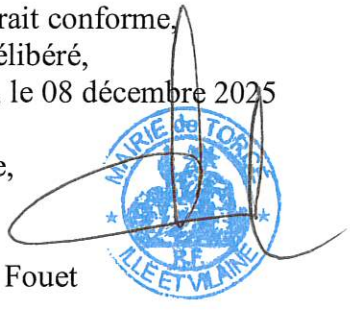
Vu la délibération n°061-2025 concernant la désaffectation et le déclassement d'une partie d'une bande de terrain ;
Les propriétaires de la parcelle AC n°30 souhaitent acquérir une bande de terrain limitrophe de leur parcelle, située au 9 rue des Genêts.
Il est précisé que le lampadaire situé à l'extrémité de cette bande ne fera pas partie de la vente, et que la délimitation du terrain sera ajustée en conséquence.

Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal, à l'un :

- autorise la cession de la bande située rue des Genêts au profit des riverains,
- précise que la cession interviendra au prix de 50 €/m² et que les frais de bornage ainsi que ceux relatifs à l'acte notarié seront à la charge des acquéreurs,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré,
A Torcé, le 08 décembre 2025

Le Maire,



Yannick Fouet